

E.M.C.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur le projet de transformation de la société en S.A.S

Raphaël BAROUCH

Expert-Comptable inscrit

Commissaire aux comptes

E.M.C.

Etudes Methodes Coordinations

S.A. au capital de 133 056 €

758, avenue du Tremblay

60100 CREIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur le projet de transformation de la société en S.A.S

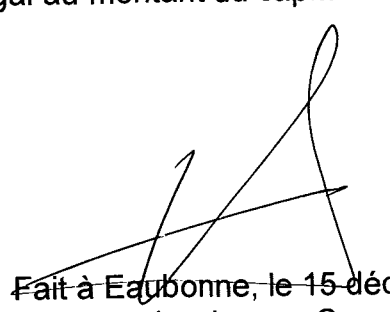
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-244 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet de transformation de votre société en S.A.S..

Nous avons procédé au contrôle des informations fournies dans le rapport du conseil d'administration en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Nous vous rappelons que nous avons certifié, sans réserve, ni observation, les comptes du dernier exercice clos le 31 décembre 2008 et nous nous sommes également assurés que les opérations accomplies, depuis cette date, n'ont pas eu d'influence significative sur les capitaux propres de votre société.

En conclusion, nous estimons que la transformation de votre société en S.A.S. n'appelle aucune observation de notre part et que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.



Fait à Euvernon, le 15 décembre 2009
Le Commissaire aux Comptes
R. BAROUCH